



## **Seules les paroles prononcées font foi. EMBARGO 27.2.2012, 10h00**

### **Exposé d'André Tobler, gérant de Tobler Protecta SA**

Je suis très heureux que cette conférence de presse puisse se tenir dans nos locaux. Il est aussi réjouissant de pouvoir donner des nouvelles positives du monde de l'entreprise en une période où elles sont souvent mauvaises. Et justement, dans le domaine des PME, beaucoup de personnes prennent au sérieux leur responsabilité sociale, même si le public n'en est que trop peu conscient.

Nous sommes certes une PME de taille relativement réduite, mais nous avons réussi à réinsérer dans le travail deux personnes présentant des problèmes psychiques. Le fait que nous ayons été prêts à leur donner une chance s'explique par nos convictions chrétiennes.

Le placement de ces collaborateurs a été assumé par l'organisme « Job Coach Placement » et l'office AI de Berne. Ces organismes nous ont expliqué en détail comment ils pouvaient accompagner la procédure de réinsertion. Les deux piliers de leur action à cet égard ont été des incitations financières et un encadrement régulier des intéressés comme celui de l'entreprise.

J'aimerais souligner tout particulièrement à quel point la collaboration avec l'AI a été simple et non procédurière. Lors de la phase initiale, tout ce qui est administratif passe par l'AI, de sorte que l'entreprise n'a pas besoin d'assumer de charge de travail supplémentaire dans ce domaine.

Impliquer les collaborateurs est la condition pour réussir une procédure de réinsertion. C'est surtout au début que la charge de travail supplémentaire nécessaire à la mise au courant est très importante. Il faut beaucoup parler avec les uns et les autres, et il est parfois nécessaire de faire des mises au point en toute clarté.

En tant qu'employeur, il n'est pas toujours facile de savoir jusqu'où l'on peut aller dans ses exigences vis-à-vis du collaborateur et où commence le surmenage : on se trouve donc dans une zone difficile à cerner. Dans ce contexte, le coaching pratiqué par l'AI et « Job Coach Placement » est très utile.

Je souhaiterais ici rendre hommage à mes collaborateurs, en particulier à notre magasinier en chef et à notre responsable du service intérieur de vente. La patience et la compréhension dont ils ont fait preuve pour aider à faire naître l'assurance et la confiance en soi qui manquaient à nos collègues ont été exemplaires. Si bien que nous pouvons dire, non sans fierté, que les deux hommes réinsérés sont aujourd'hui deux membres à part entière de notre équipe.

Il est également intéressant de suivre l'ensemble du processus de travail en équipe. La nécessité de prendre davantage de responsabilités est perceptible pour chacun d'entre nous. Les compétences sociales s'en trouvent renforcées, du fait qu'un collègue plus faible a besoin de l'aide et du suivi des autres. Au final, l'ensemble de l'équipe est plus solide, car nous ne pouvons réussir que si chacun apporte sa pierre à l'édifice.